

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**PROCEDURE FORMALISEE**  
**PROCEDURE CONCURRENTIELLE AVEC NEGOCIATION**

**Département de publication : 34**  
**Type de marché : Prestations intellectuelles – Services**  
**Type de procédure : Procédure concurrentielle avec négociation**

**SECTION I – POUVOIR ADJUDICATEUR**

***1.1) Nom, adresse et points de contacts :***

**SPL L'OR AMENAGEMENT**  
M. BOURREL Yvon  
11, place de la Libération  
34130 Mauguio  
FRANCE  
E-mail : [contact@loramenagement.fr](mailto:contact@loramenagement.fr)  
Téléphone : + 33 467991905  
Fax : + 33 467991909  
Adresse principale : [www.loramenagement.fr](http://www.loramenagement.fr)  
Profil acheteur : <http://webmarche.adullact.org>

***1.2) Procédure conjointe***

Sans objet

***1.3) Communication***

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse :

<http://webmarche.adullact.org>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Le ou le point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

***1.4) Type de pouvoir adjudicateur***

Organisme de droit public

***1.5) Activité principale***

Autre activité : Aménagement

**SECTION II - OBJET**

***II.1) Etendue du marché***

***II.1.1) Intitulé :*** Maîtrise d'œuvre urbaine pour la réalisation de l'opération d'aménagement de la ZAC Les Roselières à Valergues – Deux lots

Référence du marché : 04-ROS-2017-13-MOE – 04-ROS-2017-14-MOE

***II.1.2) Code CPV principal :***

71240000- : Services d'architecture, d'ingénierie et de planification.

***II.1.3) Type de marché :*** Services

***II.1.4) Description succincte :***

La présente consultation est passée en application des articles 71 à 73 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, selon la procédure concurrentielle avec négociation.

**II.1.5) Valeur totale estimée :** 375 000 € HT

**II.1.6) Information sur les lots :**

Division en lots : oui

- Lot 1 : Conception urbaine
- Lot 2 : Maîtrise d'œuvre VRD

Il n'est pas possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 1

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Conception urbaine – 04-ROS-2017-13-MOE – ZAC Les Roselières – Lot N°1

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

71240000- : Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

71250000- : Service d'architecture, d'ingénierie et de métrage

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR813

Lieu principal d'exécution : ZAC Les Roselières à Valergues 34130.

**II.2.4) Description des prestations :**

Lot n°1 : Conception urbaine

**1. Missions d'étude**

- 1.1. Audit de l'AVP existant et mise au point du plan-masse
- 1.2 Dossier de réalisation de la ZAC

**2. Avis sur les études réalisées par le lot n°2**

- 2.1 Avis sur l'AVP
- 2.2 Avis sur le PRO
- 2.3 Avis en phase chantier, sans déplacement
- 2.4 Avis en phase chantier, avec déplacement sur site

**3. Coordination architecturale et paysagère**

- 3.1 CPAUP
- 3.2 CPAUP renforcé
- 3.3 Elaboration des fiches de lot
- 3.4 Assistance au choix des opérateurs et des maîtres d'œuvre + constructeurs pour l'individuel
- 3.5 Assistance au choix des opérateurs et des maîtres d'œuvre + constructeurs pour macro-lot collectif
- 3.6 VISA coordination architecturale LAB
- 3.7 VISA de coordination architecturale pour macro-lot collectif
- 3.8 Etablissement d'un plan de récolement des permis de construire de l'ensemble de la ZAC
- 3.9 Mise à jour du plan de récolement des permis de construire de l'ensemble de la ZAC
- 3.10 a Illustration d'ambiance
- 3.10 b Plan-masse type vue aérienne

**4. Modification des documents réglementaires**

- 4.1 Modification du document d'urbanisme en vigueur
- 4.2 Complément à l'étude d'impact
- 4.3 Mise à jour de l'étude faune/flore

**5. Vacations supplémentaires**

- 5.1 Vacation pour expertise complémentaire
- 5.2 Vacation pour réunion d'expertise complémentaire

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

**II.2.6) Valeur estimée :** 205 000 € HT

**II.2.7) Durée du marché :**

90 mois soit 7,5 ans.

Ce peut faire l'objet d'une reconduction : non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :**

Nombre de candidats envisagé : Trois.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

- Les capacités techniques et professionnelles ;
- Les garanties financières.

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considérations : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description de ces options : Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article 30-I-7° du décret du 25 mars 2016, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques :**

Sans objet

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Sans objet

**II.3) Description**

**II.3.1) Intitulé :** Maîtrise d'œuvre VRD – 04-ROS-2017-14-MOE – ZAC Les Roselières – Lot N°2

**II.3.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

71240000- : Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

71250000- : Service d'architecture, d'ingénierie et de métrage

**II.3.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR813

Lieu principal d'exécution : ZAC Les Roselières à Valergues 34130.

**II.3.4) Description des prestations :**

Lot 2 : Maîtrise d'œuvre VRD :

Le marché comporte une tranche ferme et trois tranches optionnelles définies comme suit :

**Tranche ferme :**

Etude d'avant projet (AVP)

**Tranche optionnelle 1 :**

Eléments de mission PRO pour l'ensemble des lots VRD des tranches 1 et 2 de la ZAC des Roselières  
ACT – VISA – DET- AOR + OPC pour l'ensemble des lots VRD de la tranche 1 et 2 de la ZAC des Roselières

- Etude Projet (PRO)
- Assistance à la consultation du/des marché(s) de travaux (ACT)
- L'examen de conformité au projet des études d'exécution (VISA)
- Direction de l'Exécution des travaux (DET)
- L'Assistance au maître de l'ouvrage lors des Opérations de Réception (AOR)
- L'Ordonnancement, la Coordination et le Pilotage du chantier (OPC)

**Tranche optionnelle 2 :**

Eléments de mission PRO – ACT – VISA - DET- AOR + OPC pour l'ensemble des lots VRD de la tranche 3 de la ZAC des Roselières

- Etude Projet (PRO)
- Assistance à la consultation du/des marché(s) de travaux (ACT)
- L'examen de conformité au projet des études d'exécution (VISA)
- Direction de l'Exécution des travaux (DET)
- L'Assistance au maître de l'ouvrage lors des Opérations de Réception (AOR)
- L'Ordonnancement, la Coordination et le Pilotage du chantier (OPC)

**Tranche optionnelle 3 :**

Mise à jour du Dossier Déclaration Loi sur l'Eau ou Porter à Connaissance

**II.3.5) Critères d'attribution :**

Critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

**II.3.6) Valeur estimée :** 170 000 € HT

**II.3.7) Durée du marché :**

90 mois.

Ce peut faire l'objet d'une reconduction : non

**II.3.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :**

Nombre de candidats envisagé : Trois.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

- Les capacités techniques et professionnelles ;
- Les garanties financières.

**II.3.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considérations : non

**II.3.11) Information sur les options**

Options : oui

Description de ces options : Le marché comporte trois tranches optionnelles.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, en application de l'article 30-I-7 du décret du 25 mars 2016, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

### **II.3.12) Informations sur les catalogues électroniques :**

Sans objet

### **II.3.13) Information sur les fonds de l'Union Européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : non

### **II.3.14) Informations complémentaires :**

Sans objet

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) Conditions de participation**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- 1 ➤ **Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent)** comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. La lettre de candidature est signée par le représentant du candidat, et en cas de groupement, soit par chacun des membres du groupement, soit par le seul mandataire du groupement si celui-ci produit les habilitations signées de chacun des autres cotraitants.

L'imprimé DC1 est disponible gratuitement sur le lien internet suivant:

[http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/imprimés\\_dc/dc1.rtf](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimés_dc/dc1.rtf)

- 2 ➤ **Déclaration du candidat (ou DC2)** : En cas de groupement d'entreprises, la lettre de candidature ou équivalent sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité. Les autres justifications ci-dessus seront fournies par chaque membre du groupement.

- 3 ➤ **Une déclaration sur l'honneur** (cf. modèle ci-joint) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L1512-1 à L1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

- 4 ➤ Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- 5 ➤ Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-1 à 4 du code du travail.

- Compétences demandées :

Lot 1 : Conception urbaine :

- Compétence architecture : l'architecte doit justifier de son inscription à l'Ordre des Architectes ;
- Compétence urbanisme : le candidat doit justifier d'un diplôme d'urbanisme ou d'une certification ;
- Compétence Paysagisme : Le candidat doit justifier d'un diplôme de paysagiste ou d'une certification ;
- Compétence juridique : Droit de l'urbanisme, Droit de l'environnement ;
- Compétence Environnement et Développement Durable
- Compétence écologie

Le mandataire du groupement du lot n°1 doit obligatoirement avoir les compétences Architecture et Urbanisme.

Lot 2 : Maîtrise d'œuvre VRD :

- Compétence ingénierie en matière de voirie et de réseaux divers ;
- Compétence hydraulique et hydrologie ;

- Compétence ouvrage d'art
- Compétence OPC.

Le mandataire du groupement du lot n°2 doit obligatoirement avoir la compétence VRD.

### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Garanties financières

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2)
- Extrait Kbis datant de moins de trois mois
- Copie des attestations d'assurances professionnelles en cours de validité
- Tout document permettant d'attester que la personne signataire des documents remis est habilitée à engager la société.

### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection : Capacités techniques et professionnelles

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise ;
- Afin d'appréhender au mieux la capacité technique du candidat, le dossier de candidature de chaque candidat comprendra la présentation de l'ensemble des compétences techniques nécessaires à l'exécution de la totalité du marché ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.
- L'annexe au Règlement de Consultation complétée : Tableau n°1 « Composition du groupement » + Tableau n°2 « Liste des références du groupement ». Dans le tableau n°2, trois références au maximum devront être présentées **par type de mission et pour tout le groupement** (Ces références devront faire apparaître la description de la mission, la date de réalisation, la MOA, la surface, le montant des travaux).

**Pour la présentation des candidatures, les candidats devront obligatoirement remplir l'annexe au présent règlement, sous peine de voir leur candidature rejetée.**

- Lettre de motivation, 2 pages maximum, du candidat individuel ou du groupement (en cas de candidats groupés).

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître de l'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché.

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

Sans objet

### **III.2) Conditions liées au marché**

#### **III.2.1) Information relative à la profession :**

La prestation est réservée à une profession déterminée : oui

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Compétence Architecte requise pour le candidat individuel ou le mandataire du groupement concernant le lot 1, en application de la Loi n°77-2 du 3 janvier 1977.

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Sans objet

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :**

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : oui.

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) Description**

#### **IV.1.1) Type de procédure :**

Procédure concurrentielle avec négociation

Procédure accélérée.

Justification : L'utilisation des moyens électronique permet de réduire certains délais minimaux. L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique. Le décret autorise ainsi une réduction du délai ordinaire de 5 jours pour certaines procédures (appel d'offres et procédure concurrentielle avec négociation pour les pouvoirs adjudicateurs).

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre : oui pour le lot n° 1 : Conception urbaine.

Accord-cadre avec un seul opérateur : mono-attributaire.

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans : L'accord-cadre (Lot n°1) est conclu pour une durée de 7,5 ans à compter de sa notification. Il a pour objet la réalisation de missions de conception pour l'opération d'aménagement dont la concession a une durée restante de 7,5 ans. Ce délai est de nature à garantir une cohérence globale du projet ainsi que la maîtrise financière du projet dans le temps et dans l'espace.

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre de solutions à discuter ou des offres à négocier : oui

#### **IV.1.5) Informations sur la négociation :**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation.

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

Sans objet

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure :**

Sans objet

#### **IV.2.2) Date limite de réception des candidatures/offres ou des demandes de participation :**

Date : 16/06/2017 Heure locale : 12h00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

24/07/2017

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

3 mois à compter de la date limite de réception des offres

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

**VI.1) Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : sans objet

**VI.2) Informations sur les échanges électroniques :**

Sans objet

**VI.3) Informations complémentaires :**

**Pour la présentation des éléments de leur candidature :**

- Les candidats pourront faire usage des formulaires DC1 et DC2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante : "<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>".
- Dans le cadre d'un marché alloti, les candidats pourront remettre leurs pièces candidature une seule fois pour l'ensemble des lots auxquels ils candidatent. En revanche, une offre devra être remise pour chacun de ces lots.

Un document unique de marché européen (DUME), rédigé en français, pourra être remis par le candidat, chaque cotraitant et chaque sous-traitant en lieu et place :

- de la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015
- des documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat (DC1, DC2).

Conditions de remise des plis : Le DCE n'est pas disponible sur support papier.

**Le pouvoir adjudicateur laisse aux candidats le choix d'adresser leur candidature et offre sous la forme dématérialisée ou sous format papier ET support physique électronique.** Les candidats choisissent librement entre, d'une part, la transmission électronique de leurs candidatures et de leurs offres et, d'autre part, leur envoi sur un support papier et support physique électronique.

Le retrait des documents électroniques n'oblige pas le candidat à déposer électroniquement sa candidature et son offre et inversement.

Les candidats doivent utiliser le même mode de transmission pour l'envoi de leur candidature et de leur offre. Si le candidat adresse plusieurs candidatures ou offres différentes sous forme papier et/ou sous forme dématérialisée, seule la dernière candidature ou offre reçue, dans les conditions du présent règlement, sous la forme « papier » ou « dématérialisée » sera examinée, sachant que l'offre examinée sera rejetée pour non-conformité si le candidat n'a pas utilisé le même mode de transmission que celui utilisé pour l'envoi de sa candidature.

Sous format dématérialisé : dépôt sur le profil acheteur de l'Or Aménagement : <https://webmarche.adullact.org>, profil 34\$PLALORAMENAGEMENT. Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de



l'offre correspondra au dernier octet reçu. Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Sous format papier et support physique électronique : Les candidatures et les offres, sous pli cacheté, devront être remises contre récépissé avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du présent règlement de la consultation. Si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être à l'adresse suivante : L'Or Aménagement 11 Place de la Libération 34130 MAUGUIO, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Les jours de remise, correspondent aux jours d'ouverture des locaux du siège de l'Or Aménagement, à savoir : Dulundi au vendredi – de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

**Une personne physique ou morale ne peut pas se porter candidate à plus d'un lot, qu'elle se présente en tant que mandataire ou cotraitant.**

**Une personne physique ou morale en co-traitance pourra être candidate au titre de deux ou plusieurs groupements, à l'exception du mandataire.**

#### ***VI.4) Procédures de recours :***

##### ***VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours***

Tribunal de Grande Instance de Marseille  
6, rue Joseph Autran  
13281 MARSEILLE Cedex 6  
Tél. 04 91 15 50 50  
Fax. 04 91 15 50 98

##### ***VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :***

##### ***VI.4.3) Introduction de recours***

##### ***VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours***

Tribunal de Grande Instance de Marseille  
6, rue Joseph Autran  
13281 MARSEILLE Cedex 6  
Tél. 04 91 15 50 50  
Fax. 04 91 15 50 98

##### ***VI.5) Date d'envoi du présent avis : 16/05/2017***